

Transport via Fret Professionnel ?

OUI

NON

Pas de contraintes

ETIQUETAGE
OBLIGATOIRE



Volume transporté ?

≤12 BOBINE
ou ≤ 6 WATTMAN

- Conducteur ADR 1.3
- 1 Extincteur 2kg
- Document ADR

Plus de 12 BOBINE
ou plus de 6 WATTMAN

- ADR intégral conducteur ADR 8.2
- 3 Extincteurs (2 kg + 6 kg + 6kg) (Cf PTAC)
- Document ADR
- Consignes écrites ADR
- Panneaux oranges vierges à l'avant et à l'arrière du véhicule

Cf. Norme UN 3481 pour plus de détails